

Bienne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Valais

Femmes et politique : peu de progrès

La Commission pour l'étude de la condition féminine en Valais dresse un bilan des dernières élections communales du point de vue de la représentation féminine. Bilan mitigé qu'illustrent éloquemment les tableaux ci-dessous : les deux tiers des conseils municipaux valaisans ne comptent toujours aucune élue ; dans plus de la

moitié des communes il n'y a même pas eu de candidates ; et l'augmentation de la proportion d'élues reste faible (de 5,3 % à 7,4 % dans les conseils municipaux et de 14 % à 20,5 % dans les conseils généraux). La commission renouvelle son appel aux partis afin qu'ils suscitent des candidatures féminines et les soutiennent lors des prochaines élections cantonales.

CONSEILS MUNICIPAUX

	Haut-Valais	Bas-Valais	Total
Elus	446	471	917
Non élus	154	120	274
Total candidats	600	591	1191
Elues	23	50	73
Non élues	16	18	34
Total candidates	39	68	107
% de femmes élues	4,9%	9,6%	7,4%

CONSEILS GÉNÉRAUX

Elus	298
Non élus	49
Total candidats	347
Elues	77
Non élues	36
Total candidates	113
% de femmes élues	20,5%

JUGES ET VICE-JUGES

	Juges	Vice-juges
Elus	148	126
Elues	15	36
% des femmes élues	9,2%	22,2%

ADF La Chaux-de-Fonds

Féminisme d'abord

(ib) — La section des Montagnes neuchâteloises de l'ADF a tenu son assemblée générale le 2 février. A cette occasion, elle recevait Thérèse Moreau pour un débat sur les techniques de reproduction ; exposé passionnant et l'approche de l'écrivaine a captivé le petit auditoire.

Auparavant, les menus faits de l'activité de l'ADF ont été relevés et les projets annoncés. En particulier, la section ap-

portera sa collaboration à l'organisation de l'Assemblée des déléguées de l'Alliance des sociétés féminines suisses qui se tiendra à La Chaux-de-Fonds les 26 et 27 mai prochains.

Pour les prochaines élections cantonales, l'ADF organisera un débat centré sur la politique féminine dans le canton. Les candidates au Grand Conseil et la candidate au Conseil d'Etat y seront tout particulièrement invitées. Mais d'ores et déjà, les membres présentes de l'ADF des Montagnes ont dit ne pas pouvoir soutenir la candidature de Mme Bouille-

Wildhaber. Celle-ci en effet ne croit pas à l'utilité de la création d'un bureau à l'égalité et lors de la votation, n'a pas soutenu l'inscription de l'égalité des droits dans la Constitution (voir interview dans ce numéro). Ce sont des points importants parmi les revendications de l'ADF et les femmes présentes ont regretté cet état de faits. Mais il s'agit avant tout de défendre la cause des femmes, que celle-ci soit relayée par des élus masculins ou féminins. Cette position devra être argumentée, certes, d'autant plus qu'elle se produit avec la première élue éventuelle au gouvernement. Mais parallèlement, l'ADF a pris note qu'elle devra suivre elle-même et de près la concrétisation de ses objectifs au niveau cantonal.

Calendrier du CSP

Poésie et tendresse



Le dix-neuvième calendrier du Centre social protestant vient de paraître. Edité par les CSP de Neuchâtel, Jura et Vaud, il est dû comme les précédentes années à la complicité de Marcel Imsand (photos) et d'Emile Gardaz (textes). Un calendrier original et qui va droit au cœur, qui va de printemps en printemps comme un message de renaissance. Vous pouvez l'obtenir en téléphonant au (021) 20 56 81.

Bienne

Une bougie pour F-Info

(fvk) — F-Info Bienne fêtera le 8 mars prochain son premier anniversaire avec en guise de bougie une subvention de la Ville de Bienne qui passe de 1 600 francs à 5 000 francs.

Et pour fêter la journée internationale de la femme, une invitée : la sociologue française Andrée Michel pour une conférence-discussion sur les femmes et l'anti-militarisme.

Plusieurs victoires à l'actif de F-Info : en décembre, la Ville acceptait de réserver un certain pourcentage d'appartements à l'intention des personnes seules. Et à Bienne, si on est encore loin des « actes », on a tout au moins dépassé la simple « parole » avec la mise sur pied d'une commission chargée, entre autres, de la promotion interne et de l'embauche préférentielles de femmes. Du côté des crèches municipales, il y a bientôt plus d'enfants sur les listes d'attente qu'à l'intérieur des bâtiments, ce qui semble étonner les autorités biennoises ; elles ont toutefois accepté l'idée, sous forme de postulat, de créer des garderies dans les quartiers de Bienne.

F-Info a également relancé le débat à Bienne sur la violence faite aux femmes et sur la création d'un lieu d'accueil adéquat. Selon le Commandement de la police cantonale à Berne, il y a 60 dossiers ouverts concernant des infractions commises contre des femmes sur le territoire biennois et sur une durée de 2 ans. Ces agressions ont provoqué des lésions corporelles, voire le décès d'une femme ; elles sont liées parfois à des délits purement sexuels (21) ou à des actes de brigandages (32). Face à la détresse des victimes, la police n'offre aucune prise en charge spécifique et multiplie les auditions. Quant aux lieux d'accueil, ils ne sont pas formés pour ce type de prise en charge et certains ne sont ouverts que de jour.

Face aux questions de F-Info, les autorités manifestent pour l'instant peu de volonté d'avancer. A suivre prochainement, lorsque le débat sera porté devant le Conseil de Ville.